

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mars 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 03 20- 04 : Budget annexe
« Politique Locale de l'Habitat » – Approbation
du compte de gestion de l'exercice 2022 dressé
par le receveur municipal du 1^{er} janvier au 31
décembre 2022.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 10/03/2023
En exercice :	33	
Présents :	28	Affichage de la convocation : 14/03/2023
Pouvoirs :	4	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 23/03/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMEN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA(arrivé à la délibération n°4), Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Aline DURAND donne pouvoir à Stéphane GILLET Roland BADOIL donne pouvoir à Brigitte REGIS MOREAU Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à Daniel JULLIEN Chantal ROCHE donne pouvoir à Geneviève HECTOR		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON		

M MATHIEU Sylvère est élu secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ;

Après s'être assuré que le Receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de compte de gestion du budget annexe Politique Locale de l'Habitat

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 mars 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 03 20- 04 : Budget annexe
« Politique Locale de l'Habitat » – Approbation
du compte de gestion de l'exercice 2022 dressé
par le receveur municipal du 1^{er} janvier au 31
décembre 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée
Dont le résultat est le suivant :
32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
Unanimité des suffrages exprimés

ADOPTE le compte de gestion du budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » pour
l'exercice 2022

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur
municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni
observation ni réserve de sa part.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

et de la publication en mairie le 24 MARS 2023

Le secrétaire 24 MARS 2023
Sylvère MATHIEU

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2023 03 20-04 Budget annexe "Politique Locale de

Objet de l'acte : l'Habitat"- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 dressé
par le receveur municipal du 1er janvier au 31 décembre 2022

.....
Date de décision: 20/03/2023

Date de réception de l'accusé 24/03/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023032004_04

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230320-2023032004_04-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Budgets et comptes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : delib 4.pdf (99_DE-069-200047785-20230320-2023032004_04-DE-1-
1_1.pdf)